

# 19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

## 19.15 Programme Sahel de l'UICN

CONSTATANT que les Etats d'Afrique en général et les pays du Sahel en particulier connaissent et vivent une crise sociale, économique et écologique caractérisée par des conflits meurtriers, une paupérisation à tous les niveaux de la société, liée à la baisse de la productivité, à la pression démographique et à l'exploitation excessive des ressources;

RECONNAISSANT que le Sahel, bien qu'étant une région aride, possède des zones humides et d'autres biotopes importants pour le maintien de la durabilité des écosystèmes et de la diversité biologique;

CONSIDÉRANT la faiblesse des actions en cours, le besoin de les consolider et la nécessité d'engager des actions à la base;

APPUYANT la poursuite et la pertinence du Programme Sahel de l'UICN, malgré les problèmes de terrain et l'insuffisance de l'engagement des autres partenaires;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

1. DEMANDE au Directeur général, dans la limite des ressources disponibles, d'entamer une évaluation externe et d'envisager la possibilité de renforcer davantage le Programme Sahel par la mise en oeuvre des programmes thématiques soutenus par les délégations locales et régionales et par la mobilisation indispensable des commissions spécialisées de l'Union.
2. RECOMMANDE un engagement plus important des organismes d'aide multilatéraux et bilatéraux afin de permettre une meilleure harmonisation des interventions pour un développement durable dans une approche de conservation de l'environnement.
3. PRIE INSTAMMENT l'UICN et les gouvernements des pays concernés de soutenir les communautés locales dans leurs efforts par l'application de politiques de décentralisation et en leur donnant les moyens de gérer rationnellement leur propre environnement.